



Saint-Herblain, le 28 juin 2024

Association de défense de l'environnement « Les Amis de Kervoyal »

Présidente : Marie-Roberte Perron

Siège Social : 8, impasse de la pointe 56750 Kervoyal en Damgan

Adresse courrier : **6, avenue des Genêts**
44800 S^t Herblain

Téléphone : **06 81 39 55 61**

Adresse mail : **amisdekervoyal@gmail.com**

A Monsieur Jean-Marie Labesse,
Maire de Damgan
16, rue Fidèle Habert
56750 Damgan

Monsieur le Maire,

La grande roue qui a été installée pour cette saison en front de mer sur la coupure verte du Loch, l'artificialise un peu plus, et change la *perception visuelle* depuis la plage, des dunes et du paysage.





Vous conviendrez que cet aménagement n'est pas dans l'esprit du site, où les dunes de Landrezac sont magnifiques. Elles sont même emblématiques puisqu'elles font partie des dunes les mieux conservées du Morbihan.

Elles sont en outre classées Natura 2000, ZNIEFF I, ZNIEFF II, et la proximité immédiate de la grande roue, donc l'augmentation du public à cet endroit, ne sera pas sans conséquence sur leur état de conservation.





Quant à la promenade en crête de dune, qui jusqu'à présent permettait de s'immerger dans cet environnement naturel, elle y perd aussi de son charme.



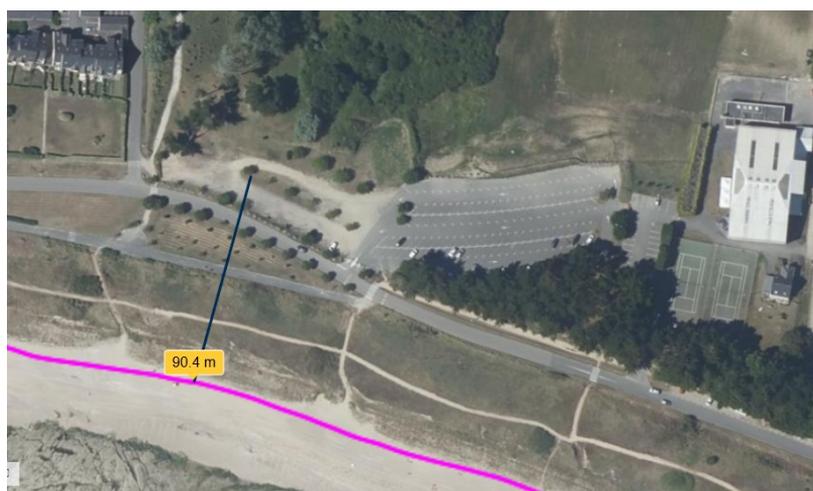
Vous vous souvenez que la Mission régionale de l'Autorité environnementale, dans son avis donné à la commune le 20 juillet 2017 sur la révision du PLU, avait souligné la vocation naturelle de l'espace du Loch, et demandé de le protéger de toute nouvelle forme d'urbanisation: *« L'espace du Loch... constitue un des derniers espaces agro-naturels le long du rivage... Cet espace déjà partiellement anthropisé (gymnase, terrain de sport) est classé en zonage Nl... ce classement permet néanmoins... des extensions de constructions et installations... ainsi que des aménagements (aires de camping-car etc.) peu compatibles avec la vocation de la zone. L'ae [autorité environnementale] recommande de préserver l'espace*

du Loch de toute nouvelle forme d'urbanisation et de limiter les aménagements à ceux compatibles avec la vocation naturelle de ce secteur. »

Car c'est un fait, que les parties de côte non bâties sont un bien collectif, qui a pris une valeur inestimable.

Ici et là, nous avons lu la volonté de la commune de s'engager dans un développement de qualité. Aussi vous demandons- nous, dans un esprit de concertation et de dialogue, de bien vouloir étudier avec l'association un autre emplacement pour cette grande roue pour la saison 2025, afin de réhabiliter l'espace naturel en front de mer et de *garantir* la préservation des dunes.

Entre parenthèses, certaines parties de l'aménagement de la grande roue sur la coupure verte du Loch empiètent sur la bande naturelle des 100m, entre autre la petite boutique en bois et certaines parties de la structure de la grande roue :



Extrait de carte satellite Géoportail

En espérant que vous partagez le souci de réhabiliter cet endroit non bâti du littoral afin de contribuer à la poursuite de la reconstitution du patrimoine naturel de la commune, complémentaire de la protection des dunes qui a été engagée, et ainsi d'offrir plus

d'authenticité, de qualité paysagère, nous attendons un rendez-vous de votre part, à partir du 8 juillet si possible .

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour l'association Les Amis de Kervoyal,

la présidente

Marie-Roberte Perron

